

DEPARTEMENT
DE LA NIEVRE

Lot :

**DEMANDE DE PLAN DE GESTION CYNEGETIQUE
2019-2020
ESPECE SANGLIER**

Code de l'environnement article L. 425-15 du code de l'environnement

**A RETOURNER
POUR LE 10/03/2019
DERNIER DELAI**

à la Fédération
départementale des
chasseurs de la Nièvre

I – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Identité du demandeur pour la campagne 2019-2020

Nom-prénom :

Société de chasse :

Adresse :

Téléphone :

Qualité : propriétaire locataire du droit de chasse mandataire du détenteur du droit de chasse

Ne remplir ce cadre que si vous ne demandez pas de plan de chasse

(Chevreuil, Cerf élaphe, Daim, Mouflon et Cerf sika)

II – TERRITOIRE DE CHASSE

Commune(s)	Superficie déclarée (en hectares)					Total
	Forêts relevant du régime forestier	Forêts ne relevant pas du régime forestier	Friches	Plaines	Etangs	
Commune principale ⁽¹⁾ :						
Total						

⁽¹⁾ Indiquez le nom de la commune dans laquelle se situe la superficie la plus importante de votre territoire.

Si vous ne demandez pas de plan de chasse et/ou que votre territoire a changé de superficie vous devez joindre à cette demande les justificatifs du droit de chasse : actes d'abandon de droit de chasse ou baux (si locataire), relevés parcellaires et carte du territoire au 1/25 000ème.

III – DEMANDE DE BRACELETS

ESPECE	Sanglier
Type de bracelet	Indifférencié (PGCSA)
Nombre d'animaux demandés	

Observations éventuelles :

Je soussigné, _____, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués, notamment ceux concernant le territoire de chasse et affirme détenir le droit de chasse sur les propriétés.

Fait à _____

, le _____

Signature _____